

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 24 avril 2018

Éboulement à Pont-en-Royans : l'État en soutien de la commune et du département

Devant l'urgence de la situation, une rencontre a été organisée en préfecture entre les services de l'État, les élus et les services de la commune de Pont-en-Royans et ceux du Conseil départemental.

A cette occasion, il a été souligné l'excellente coopération de l'ensemble des partenaires et notamment la réactivité remarquable du service de restauration des terrains de montagne (RTM) qui a assuré une aide décisive à la prise de décision dans la nuit de samedi à dimanche. Son analyse a également été précieuse pour définir les mesures à prendre pour le court et moyen terme pour sécuriser la zone d'éboulis. En outre, l'Etat a missionné l'hélicoptère de la sécurité civile pour effectuer des repérages essentiels à la compréhension des causes et de la cinétique du phénomène.

Ces mesures décidées lors de la réunion en préfecture sur la base de ces constats seront présentées par la commune et le Conseil départemental lors d'une réunion publique ce jour à 19h en mairie de Pont-en-Royans.

L'Etat pourra également mobiliser :

- la procédure de catastrophe naturelle au profit des particuliers dont les habitations ont été endommagées ;
- les crédits du fonds "Barnier" pour accompagner financièrement la commune dans les travaux et études nécessaires pour sécuriser les lieux.

Il a également été rappelé que les entreprises et commerces touchés par le périmètres d'évacuation peuvent solliciter la DIRECCTE ou la DDFIP pour étudier leur situation et bénéficier des dispositifs d'activité partielle ou d'étalement du paiement des charges sociales.

L'ensemble de ces dispositifs sont conditionnés à des demandes expresses et à l'instruction des dossiers par les services compétents.

Enfin, le groupement de gendarmerie départementale de l'Isère fera respecter les interdictions d'accès et de circulation prises par le Conseil départemental et la commune pour la sécurité des habitants et des accès à la zone.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr

